

## Participation du CDER aux Grandes Assises Nationales de l'Aménagement du Territoire

Sous le haut Patronage de Monsieur le Président de la République, le Ministre de l'Aménagement du territoire, de tourisme et de l'Artisanat a organisé les Grandes Assises Nationales de l'Aménagement du Territoire le 14 et 15 Décembre 2015 au palais des nations, Clubs des Pains, sous le slogan «la dynamique territoriale : une alternative pour un développement économique durable».



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat Monsieur Amar Ghoul, a affirmé à l'occasion de l'ouverture des grandes Assises qu'«aller vers une économie diversifiée est une nécessité aujourd'hui» et que «Le schéma national d'aménagement du territoire constitue un instrument important pour le gouvernement, la société et les entreprises. Il est appelé à intégrer l'évolution du contexte national et international. Ce qui impose, en conséquences, de consolider la vision de cet instrument stratégique et d'en faire un instrument de dynamisme économique et social, adapté et créateurs de richesse». Le ministre a insisté sur la nécessité de l'évaluation de ce schéma pour booster, développer et diversifier l'économie nationale, en soulignant qu'«actuellement, il y a 21 Schémas dans différents domaines».



Le CDER a participé à ces grandes assises avec un stand d'exposition à travers lequel sont présentées les différentes activités du centre dans le domaine des énergies renouvelable et de l'environnement et qui sont en relation directe ou indirecte avec l'aménagement du territoire et du développement durable en particulier.



En effet, le CDER a exposé pour la première fois, un prototype «3-en-1» répondant aux préoccupations majeures dictées par les enjeux de développement durable à savoir l'énergie, l'eau et l'environnement. Il s'agit d'un prototype combinant 3 actions à la fois et qui permet une autonomie en énergie, l'accès à l'eau et en fin la préservation de l'environnement en utilisant une énergie propre et renouvelable qui est l'énergie solaire.



Par ailleurs, le Directeur du CDER, Prof. Noureddine Yassaa a participé à l'Atelier relatif à l'agriculture, l'eau, l'énergie renouvelable et l'environnement. Il a appelé à intégrer le programme de développement des énergies renouvelables dans celui de la réalisation d'un million d'ha de terre irriguées et de faciliter l'accès au foncier éligible à l'implantation des fermes solaires ou éoliennes aussi bien pour le secteur public et privé.

Il propose aussi l'utilisation de ces énergies propres dans la transformation des produits agricoles comme le séchage de certains fruits et légumes.